

Zeitschrift: Schweizer Volkskunde : Korrespondenzblatt der Schweizerischen Gesellschaft für Volkskunde

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Volkskunde

Band: 21 (1931)

Heft: 6

Rubrik: Enquête en vue de la 1ère Exposition internationale d'Art populaire à Berne en 1934

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Korrespondenzblatt der Schweiz. | Bulletin mensuel de la Société
Gesellschaft für Volkskunde → suisse des Traditions populaires

21. Jahrgang — Heft 6 — 1931 — Numéro 6 — 21^e Année

Enquête en vue de la 1^{ère} Exposition internationale d'Art populaire à Berne en 1934. — Fragen und Antworten. - Demandes et réponses. — Fragen. - Demandes. — Bücheranzeigen. - Comptes-rendus. Trésors de nos Vieilles Demeures.

Enquête

en vue de la 1^{ère} Exposition internationale d'Art populaire à Berne en 1934.

Le présent aperçu n'a pas la prétention d'offrir une image complète de notre folklore national. Il ne veut présenter qu'un choix de ceux de ses aspects et manifestations qui, en premier lieu, en vue de la *première exposition internationale d'art populaire à Berne en 1934*, semblent mériter d'être fixés pour l'oreille ou les yeux. Le programme de cette exposition impliquant aussi bien des *manifestations concrètes* d'art populaire que de pittoresques *us et coutumes*, des *industries* d'art manuel, de la *musique* et du *chant populaires*, le schéma de questionnaire ci-dessous devra porter en premier lieu sur ce qui se prête à des *représentations vivantes ou est susceptible d'être enregistré*; il laissera de côté les objets artistiques qui constitueront le fonds même de l'exposition.

Bien que sachant parfaitement que la majeure partie de nos pièces documentaires ne sera pas exposée ou représentée, nous ne nous en tenons pourtant pas strictement aux seules manifestations les plus importantes. Notre antique folklore étant en voie de disparition rapide, nous estimons en effet de notre devoir d'en fixer les dernier vestiges en des reproductions

authentiques. On prévoit du reste aussi pour 1934 la publication d'un ouvrage d'ensemble sur le folklore suisse en vue duquel un *questionnaire détaillé* est en préparation.

La „*Société suisse des Traditions populaires*“ (Rheinsprung 24, Bâle) serait par conséquent reconnaissante à tous les amis de notre folklore national de lui fournir indications ou reproductions, tant en ce qui concerne les manifestations folkloristiques mentionnées ci-dessous que telles autres coutumes qui ne figureraient pas ici. Nous prions également de nous communiquer les adresses de personnes particulièrement bien placées pour nous renseigner de façon précise et complète. Leur concours nous serait infiniment précieux.

Il y aurait spécialement lieu, en outre, de rendre attentives à nos coutumes populaires les *entreprises de films* et de *grammophones*.

US ET COUTUMES.

Etapas de la vie humaine.

On s'attachera spécialement à reproduire les coutumes présentant des traits, des figures ou des groupes caractéristiques et ayant une antique origine. Ainsi, par exemple, d'originaux *cortèges de baptême*.

Pour une *noce*, une „*Hauss*“, autrement dit le cérémoniel du rachat de la fiancée à la société des garçons du village. En outre l'*invitation à la noce* par des messagers spéciaux, le *transport du trousseau* de la fiancée, spécialement quand il est interrompu en cours de route par une chaîne tendue en travers du chemin („*Spannen*“), le fait d'*aller chercher la fiancée*, à laquelle il arrive qu'on substitue de *fausses fiancées*, le *cortège nuptial* à l'aller à l'église et au retour, qui peut aussi être arrêté en cours de route, la *cérémonie du mariage* pour autant qu'elle a encore lieu devant l'église, le *départ de la noce*; au cours de la fête même la *danse nuptiale* et pour finir par les chants devant la chambre nuptiale.

Parmi les *coutumes funéraires* entrent en considération: L'*annonce du décès* par des envoyés spéciaux, le *cortège funèbre* spécialement quand figurent dans le cortège des confréries ou que le défunt est, soit un enfant, soit un célibataire, les

lamentations cérémonielles au domicile ou sur la tombe, où que ce soit qu'on les pratique, les *visites aux tombes* (p. ex. à la Toussaint), *les soins aux tombes et au cimetière* (par exemple la mise en ordre du cimetière dans le Lötschental).

De la *vie des enfants* : processions de *première communion*, *scènes d'école de village*, *fêtes d'enfants* avec cortèges et rondes, *fêtes scolaires spéciales* (p. ex. „Solemnité“ à Berthoud), et fêtes telles que le cortège du „*Bachfischet*“ à Aarau (fin août, début de septembre).

Lors de la *construction d'une maison* il se peut qu'on en célèbre l'achèvement en l'accompagnant d'un discours dit „*Zimmerspruch*“ ou que soit dite une *messe d'achèvement de maison* — „*Aufrichtemesse*“ (de *aufrichten*, édifier, construire) (Lucerne) ou qu'ait lieu un soi-disant „*Abklopfen*“ lequel est suivi d'un jeu nommé „*Kugeltröleten*“ (à Sempach).

En maintes régions il est resté d'usage que lors de la construction d'une maison les concitoyens du propriétaire offrent leur collaboration gratuite, ce sont les „*Ehrentagwen*“ (Prättigau) et „*Führungen*“ (Laupen).

Vie communale et de société.

Dans les réunions de jeunes gens — *Spinnet*, *Liechtstübet*, *Hengert*, et autres *veillées* similaires, il arrive souvent que les garçons pour demander à ce qu'on les laisse entrer, *déguisent leur voix* (*Rauen*).

Les *relations de la jeunesse des deux sexes* revêtent souvent des formes spéciales.

Le *dimanche des filles* (*Maitlisonntag*) en Argovie, le 2^e dimanche de l'année, où les filles jouent le principal rôle (voir ci-après p. 88).

Le *Tirage au sort des jeunes filles* (*Mädchenverlosungen*) (Grisons).

Apparentés au *déguisement de la voix* (*Rauen*) sont le „*Kiltsspruch*“ le *charivari* („*Katzenmusik*“) accompagné de la *lecture des fautes commises* (notées dans un registre), la *chanson des failles* (Ct. de Genève) (voir ci-après p. 90) et mainte autre forme de la *justice populaire* telle que le „*Geitschen*“ (*Küssnacht*, *Schwyz*), les „*Dertgiras nauschaus*“ (Grisons).

Particulièrement importantes sont les *danses* de jeunes gens, transmises de génération en génération pendant des

siècles, qui se dansaient à de certains jours et aux fêtes mais dont un bon nombre a actuellement disparu.

Dans des parties en commun l'on voit souvent figurer les *Sociétés de jeunes gens* ou *de garçons* ou d'autres sociétés p. ex.: *fous* (en Appenzell).

Des communes entières participent à des *parties de traîneaux* („*Slittedas*“ dans les Grisons) (voir ci-après p. 88) ou à des *parties de mayens* (Maiensässpartien) („*Suifete*“, de saufen, boire sans mesure, à Gams).

Autres travaux en commun: la *recherche des feuilles mortes* pour en garnir oreillers et duvets („*Laubentag*“) début de novembre dans le Ct. de Zurich), *recherche du bois* („*Ziehen*“ à Sarnen).

Autres fêtes populaires telles que le *dimanche du moult* („*Sausersonntag*“) en automne, tout spécialement les *kermesses* („*Kirchweihfeiern*“) sous leurs différentes formes (*vogue des faubourgs* „*Vorstädterkilbi*“, le 20 juillet, à Soleure, *Kilbi des „Knödel“* (boulettes de viande) à Sagens, *dimanche du miel* à Vals, *Kilbi des „Knöpfli*“ (pâtes) le dimanche de la Passion à Lenz).

Certains *marchés hebdomadaires* ou *annuels* donnent également lieu à d'originales scènes de vie populaire (Berne: *Foire aux oignons*, „*Zibelemärit*“, *Marché aux Filles*, „*Meitschmärit*“), *foires* proprement dites et *marchés au bétail*.

Parmi les coutumes juridiques serait à mentionner le *tribunal de la rue* (Gassengericht, Uri).

Coutumes occasionnelles et festivités de métier.

Les pâtres en particulier possèdent toute une série de coutumes et de fêtes originales: La *montée à l'alpage* (inalpe), la *bénédition de l'alpe*, le soir, par le *Senn* ou à l'inalpe par le prêtre, les *combats de vaches*, le *mesurage de lait* et la *kermesse des pâtres* qui s'accompagne de concours: *lutte*, *jet de pierre*, *jongler du drapeau* „*Fahnenschwingen*“, de *danses* („*Lüderechilbi*“ du Napf) et de *représentations* (sauvage et sauvageuse, „*Wildmann*“ et „*Wildweib*“, Tschämeler), festivités précédant la *désalpe*, *D'Schwigar vergraba*, (Davos) et *Zitelabend* dans l'Oberland bernois, également accompagnée de festivités („*posternüchten*“).

A la *moisson* prennent place des coutumes de moissonneurs: celle de couper le „*Glückshümpfeli*“ (poignée de bon-

heur) soit les derniers épis laissés intacts sur le champ jusqu'à la fin et auxquels on attribue la vertu de préserver la maison du malheur, la coutume consistant à plaisanter des passants que l'on „prend dans les chaumes“, le tressage d'une *couronne de blé* pour le patron ou la patronne, la rentrée en grande pompe du dernier char décoré, enfin la *fête de la moisson* („*Sichellegi ou -henki*“). De même lors du *battage au fléau* la „Flegelhenki“. A l'époque des *foins* la rentrée du dernier char.

Dans l'Engadine quand on „*fait boucherie*“ il arrive fréquemment qu'on commence par voler la pièce à immoler.

Il existe aussi des métiers qui ont conservé leurs propres fêtes: *Fête des Vignerons* (spécialement à Vevey), *Fête des Pêcheurs* telle que le *Carnaval des Chaboïs* („Groppenfastnacht“) à Ermatingen, *Fête des bateliers* (Lac Léman).

Coutumes et Fêtes de sociétés, de corporations, de confréries, etc.

Mainte association s'est formée qui s'est assigné comme but essentiel une représentation théâtrale. Tel est le cas des *Japonais* à Schwyz, des *Nègres blancs* à Vevey, de la *Confrérie de Saint Sébastien* à Rheinfelden (exécution de chants à Noël et à Nouvel-An) (voir ci-après p. 87), enfin également les *cortèges de corporations* dans les villes.

Les *sociétés de tir* organisent p. ex. à Zurich le „Knabenschiessen“ ou *tir des garçons*, dans l'Emmental le *tir des femmes*, à Wil le *tir de clôture* („Endschiessen“).

Fêtes commémoratives et fédérales.

Fêtes se rapportant à un événement historique comme la *procession de Näfels* (9 avril), la fête de la *bataille de Sempach* (9 juillet), l'*Escalade* à Genève (12 décembre), la *procession à la chapelle de Tell* le vendredi qui suit l'Ascension.

Fêtes sportives et musicales.

Fêtes auxquelles participent plusieurs communes ou cantons: telles sont spécialement les fêtes de *lutte*, de *pâtres* et de „*hornuss*“ (jeu populaire bernois). Au concours se joignent des productions musicales (*cor des Alpes*, *yodel*). Mériteraient d'être reproduits en particulier le soit-disant „*Talerrollen*“

(rouler des écus) du canton d'Appenzell, les *fêtes de tambours et de fifres* du Valais.

Coutumes constitutionnelles.

En particulier les „*Landgemeinde*“ tant les grandes assemblées cantonales que les „*Gerichtsgemeinde*“ (assemblées juridiques), dans les Grisons.

Tournées de prés et de mises à ban, telles que: la chevauchée de l'Ascension, à Béromünster et „la journée du ban“ à Liestal (voir ci-après p. 92).

Coutumes à la fois religieuses et populaires.

Pèlerinages et grandes fêtes religieuses (p. ex. Fête-Dieu et Fête des Anges à Einsiedeln, Fête de Sigisbert à Disentis) (en juillet); voir aussi ci-après.

*Coutumes populaires se rapportant à une saison
ou à un jour déterminé.*

St-Martin (11 nov.): C'est une ancienne coutume de sacrifice que représente le *pourfendage de l'oie* (Gansabhauen) à Sursee (Lucerne). Elle consiste en ceci que quelqu'un à qui on a bandé les yeux doit s'efforcer de trancher en deux une oie pendue à une corde. A cette occasion se pratiquent divers jeux populaires tels que le „*Käsännnet*“ (concours de grimaces où les prix consistent en fromages), *courses en sac* („*Sackgumpet*“), etc.

Dimanche après la Toussaint: A Richterswil (Zurich) la „*Räbe-Chilbi*“ (*kermesse des raves*): Cortège où l'on brandit des raves évidées et éclairées de l'intérieur.

Le mardi après la Saint Othmar (16 novembre): à Flawil (St-G.) la „*Lägelisnacht*“, cortège analogue à la *Räbe-Chilbi*.

Saint André (30 novembre): dans le Gäu lucernois et en Obwald cortèges bruyants.

Il en va de même à l'époque qui précède la *Saint Nicolas* à Grindel (Soleure) où l'on fait claquer des fouets; à Arbon (Thurgovie), Uznach (St-G.), les *Nicolas de Kaltbrunn*: cortège de masques de *St-Nicolas*.

Saint Nicolas (6 décembre): Les coutumes varient beaucoup. En voici un bref aperçu: La veille, à *Kussnacht* (Schwyz) cortège des *Nicolas* coiffés de grandes mîtres transparentes

et lumineuses; à Samnaun (Grisons) cortège bruyant „Klaub-auf“; à Arth (Schwyz) cortège bruyant „Greiffen“ et „Klaus-jagen“; à Kaltbrunn (St-G.) 12 Nicolas avec de grotesques mîtres et des clochettes. L'un d'eux remplit l'office du Saint Nicolas, distributeur de cadeaux. Sont adjoints: un personnage comique (âne) et un claqueur de fouet („Geissler“ = fustigeur).

Le 6 décembre à Fribourg, St-Nicolas comme évêque avec le „Père Fouettard“, et en outre: des enfants qui, mutuellement, se fustigent de verges; à Grindel (Sol.) un seul Nicolas, comme évêque, avec le diable et escorté de masques (ânes) avec des clochettes; à Uster (Zurich) grand cortège des Nicolas; à Embrach et à Maur (Zurich) cortège avec un masque d'âne; à Stadel (Zurich) cortège d'enfants coiffés de chapeaux lumineux ou masqués; à Veltheim (Zurich): cortège d'enfants qui s'en vont mendier en portant des rameaux de houx fixés à une perche; à Lucerne et alentours: cortège bruyant faisant claquer d'immenses fouets; de même à Büren (Sol.). Le dimanche et le lundi avant le marché de la Saint Nicolas (premier mardi de décembre), à Glaris, cortège bruyant du „Klaus-Einschellens“.

12 Décembre: Escalade à Genève (voir ci-dessus p. 85).

Période de Noël: cortège de gens déguisés figurant des démons et appelés à Lausen (Bâle-camp.): „Mehlgeister“ et dans les communes de montagnes de la région supérieure de Bâle-Campagne les „Nüni-Chlingler“, un cortège bruyant, à Hirzel (Zurich) la „Chrungelinacht“, à Schönenberg (Zurich) la „Haggerennacht“ (23 décembre), à Samstagern la „Haggeri“ avec le „Rossgrind“, tête de cheval au bout d'une perche et des instruments de charivari.

Que la jeunesse d'un certain lieu parcoure la localité sous l'aspect des Rois mages avec une étoile transparente et rotative en chantant des chants de Noël, c'est là une coutume courante qui se pratique *du 1^{er} Avant jusqu'à l'Epiphanie* (6 janvier); à Thusis (Grisons) p. ex. chaque dimanche de décembre, à Bergün (Grisons) à la Sylvestre, dans la vallée du Rhin antérieur à l'Epiphanie. En de nombreuses communes du Jura bernois français il est d'usage de chanter les 24 et 25 décembre, à Nouvel-an et à l'Epiphanie. A Rheinfelden (Argovie) le soir du 24 et celui du 31 décembre les frères de St-Sébastien (une confrérie qui remonte aux époques des

épidémies de peste) font le tour des sept fontaines principales de la ville en chantant des chants de Noël ou de Nouvel-an.

La St-Sylvestre (31 déc.) voit à Fischental et à Wald (Zurich) de nouveau défiler des cortèges de Nicolas et comporte en outre une veillée „Stubete“ et des jeux; à Stäfa et à Männedorf (Zurich): ébats de Nicolas masqués; particulièrement originales sont les invraisemblables coiffures dont s'attifent les Nicolas (Kläuse) à Hérissau (Appenzell) et dans l'Hinterland d'Appenzell.

Le Nouvel-an ne comporte en dehors des susmentionnés cortèges bruyants et chants qui, du reste, ont généralement lieu la veille, aucune coutume populaire d'un caractère bien marqué. Dans quelques communes de la Basse-Engadine, ainsi à Sent, on organise dès ce jour-là des parties de traîneau en commun (parfois en de vieux costumes). Ailleurs cela ne se passe qu'après le Nouvel-an (voir ci-dessus p. 84).

Les *cortèges* de masques et les danses du „Berchtoldstag“ (2 janvier) ont généralement disparu. On en retrouve des vestiges à Zurich, en Thurgovie et dans le Jura bernois (Montagne de Diesse). A Frauenfeld l'usage de faire claquer des fouets se serait encore maintenu jusqu'à une époque toute récente; il en aurait été de même pour les combats entre jeunes gens. Les „Mattinadas“ de la Basse-Engadine sont des cortèges de garçons se rendant aux maisons habitées par des jeunes filles où une collation leur est offerte.

Le deuxième dimanche de l'année est à Fahrwangen, à Meisterschwanden et à Seengen (Argovie) le dimanche des filles „Maitlisonntag“, un jour de fête avec danse et autres divertissements où les jeunes filles invitent et servent une collation.

L'Epiphanie (6 janvier) voit en maints endroits le „Sternsingen“ (chant à l'étoile) (voir ci-dessus) ainsi p. ex. dans la vallée du Rhin antérieur. A Savièse (Valais) a lieu un imposant cortège. Certains cortèges bruyants se font également ce jour-là, ainsi la „Gräufflete“ dans le Muottatal et le cortège des clochettes dans le val Mesocco et le val Calanca (Grisons). A Develier (Jura bernois) a lieu la veille de la „Pelson“: Chant dont le refrain est accompagné de claquements de fouet.

Dans l'arrière pays de Lucerne apparaît, également accueilli par des claquements de fouet, au jour de l'Epiphanie,

le „Glungel“ à masque de taureau accompagné d'une figure de vieille femme: la „Bauri“.

Saint Hilaire (13 janvier), le „Glärelitag“ est la date culminante de toute une série de coutumes populaires qui se pratiquent à Langwiesen, Feuertalen et Flurlingen (Zurich), du 3^e jeudi de l'année au lundi suivant. Le lundi, après une parodie de funérailles on procède à l'enterrement du „Glärili“ (poupée de paille).

Carnaval. Le 13, le 20 ou le 27 janvier, à tour de rôle, les 3 sociétés faubouriennes du Petit-Bâle organisent les cortèges et les danses de leurs trois „Ehrenzeichen“ (emblèmes) masqués. A Bâle, le mercredi des Cendres les 3 corporations de „la Clef“, de „l'Ours“ et du „Safran“ parcourent la ville au son du tambour et se rendent mutuellement visite. Lucerne a son cortège du „Fritschi“ le jeudi avant Estomihi, Bâle ses cortèges de tambours avec de grandes lanternes peintes, le „Morgenstreich“ (4 hs. du matin) et les fastueux cortèges de l'après-midi les lundi et mercredi après l'Invocavit. Le soir se chantent dans les restaurants de satiriques couplets „Schnitzelbänke“. Herisau (Appenzell) a son mercredi de Gédéon, Elgg (Zurich) son mercredi des Cendres, Brunnen (Schwyz) son „Barthliumzug“, cortège de Bartholomé. Dans le Lumbrein (Grisons) le „Käsefasnacht“ (carnaval du fromage), le dimanche de l'Invocavit, est une sorte de procession de *Carême* où interviennent des *éléments* spirituels. On rencontrent des masques originaux et souvent très primitifs dans le Lötschental (Valais), à Sargans et environs (St-Gall), Altstetten (St-Gall), Aegeri (Zoug), Samnaun (Grisons) où autrefois se jouait aussi le jeu du Sauvage ou „Blockziehen“. Ce *Blockfest* ou Tannenfuhr, coutume de carnaval autrefois fort répandue, nous est également signalé dans l'arrière pays d'Appenzell. Il est difficile de déterminer avec précision ce qui subsiste encore à l'état pur du „*Todaustragen*“, autrement dit des coutumes consistant à détruire l'hiver personnifié par un mannequin de paille. Ce genre de coutume est en effet en voie de rapide disparition. A cet ordre de choses se rattachent la décollation du „*Pop Schuscheiver*“ à Campovasto (Grisons), la vieille que l'on scie dans l'Oberland grison, la chasse à l'ours en Uri, au „Sauvage“ dans le Valais, etc. La cérémonie de la destruction par le feu du „Böög“ a pris une particulière envergure

au „Sechseläuten“ à Zurich. On peut en dire autant des cortèges bruyants à l'époque du carnaval auxquels se rattachent le „Klausen“, à Murg (St-Gall), le „Räggelen“ et le „Hafentöggelen“ à Glaris et le „Kesslen“ à Soleure. Est restée encore très vivace la „Chalanda Marz“, cortège bruyant qui se tient le 1^{er} mars en mainte commune de la Haute et de la Basse Engadine. Dans la vallée de Poschiavo par contre on brûle un mannequin de paille.

Très répandus sont les *feux sur les hauteurs* et les cortèges avec des torches ou des lanternes le „dimanche des brandons“, „Funkensonntag“ (Invocavit), conjointement auxquels se pratique le „*Scheibenschlagen*“ (lancement des disques de bois) p. ex. à Matt (Glaris), Zurzach (Aargovie), Wartau, Sargans (St-Gall), Untervaz, Tavanasa (Grisons), Pfeffingen (Bâle-Camp.), Grellingen (Berne) et autres lieux. A Genève, où, le dimanche des Brandons, on allume également un feu („faille“) et où, l'après-midi, on quête de menus présents („alouilles“).

Le *Sechseläuten* à Zurich, le premier lundi après l'équinoxe d'été voit non seulement défiler un imposant cortège de corporations et autres associations, mais encore brûler le „Böögg“. Autour de l'énorme bûcher des groupes corporatifs exécutent une brillante cavalcade.

Le carnaval des „*Groppen*“ (chabots, sorte de poissons) à Ermatingen (Thurgovie), cortège de pêcheurs auquel se joignent divers groupes costumés, tombe sur le dimanche de Lætare.

Vers l'époque du *Lætare* (Mi-carême) se pratique fréquemment le „*Lichterschwemmen*“. Cette pratique consiste à faire symboliquement descendre le courant d'un cours d'eau à des chandelles allumées pour indiquer qu'on congédie la lumière artificielle dont on ne pouvait se passer pour son travail en hiver; dans le canton de Lucerne et à Bilten (Glaris) le 6 mars, dans le canton de Schaffhouse le 19 mars, à Islikon (Thurgovie) le dimanche de Lætare, dans l'Oberland zuricois le 1^{er} vendredi d'avril, à Rotterswil (Lucerne) le jeudi saint. Nous possédons en outre des renseignements à ce sujet pour Pfäffikon, Engstringen, Hégi (Zurich).

Des cortèges de quête (Heisch-Umzüge) ont lieu à la mi-carême particulièrement dans les cantons de Bâle-Campagne (Ettingen, Waldenbourg, Reinach, Oberwil, Aesch, Bennwil), et de Soleure (Bärschwil, où figure au cortège un garçon dégue-nillé, le „Willima“) en outre à Riehen (Bâle-Ville).

Le *dimanche des Rameaux* on porte les rameaux („Palmen“) à l'église pour les y faire bénir. Les églises à cette occasion sont richement décorées, principalement dans la contrée de Sargans et dans le baillage libre d'Argovie (p. ex. Jonen).

Le *jeudi saint*, en pays catholique on dresse dans les églises le „Saint Sépulcre“, p. ex. à Schwyz. Nous sommes insuffisamment renseignés sur la coutume du „Raffeln“ et de la „Rumpelmette“ („Boxlen“, s'accompagnant peut-être de cortèges de jeunes garçons les jeudi et vendredi saints (cantons de Lucerne et du Tessin?). A Mendrisio (Tessin) se déroule une procession offrant de l'intérêt au point de vue folklore. Il en va de même le samedi saint à Lunkhofen (Argovie) et Sion (Valais). Ce jour-là a lieu la consécration du feu, pratique qui peut comporter ici ou là quelque détail intéressant.

Parmi les coutumes de *Pâques* la „recherche des œufs“ en particulier demeure encore actuellement répandue, p. ex. à Dintikon (Argovie), le 2^e dimanche après Pâques, autrement en général le lundi de Pâques, ainsi à Oberried (St-G.), Lausanne. Un jeu approchant est le „Kugelitrollen“, dont des descriptions nous ont été adressées de Birseck (Bâle-Camp.) ainsi que du Kelleramt et du Freiamt supérieur (Argovie). Un jeu de balle spécial dit „a mazzas“, se pratique le lundi de Pâques à Remüs, à Sent et à Fetan (Grisons). Des cortèges avec bœufs enguirlandés paraissent avoir encore lieu de nos jours à Lausanne et à Wohlen (Berne).

A Grimisuat (Valais) a lieu une procession au cours de laquelle il est distribué du pain.

Le „*dimanche blanc*“ (1^{er} dimanche après Pâques) est pour les communicants de Pâques le jour de la première communion. Peut-être cela donne-t-il parfois aux catéchumènes l'occasion de se rendre à l'église en cortège en costume de communicants.

9 avril: Procession de Naefels (voir ci-dessus p. 85).

A la *saint Marc* (25 avril) dans le canton de Soleure, le prêtre bénit les semences. (Cela s'accomplit-il suivant certains rites? Dans quelles communes?). Des bénédictions en plein air analogues se pratiquent sûrement aussi en d'autres contrées (renseignements désirés).

C'est autour du *1^{er} mai* que se tiennent les „*landsgemeinde*“ en Appenzell, à Glaris et en Unterwald.

Le 1^{er} mai ou les dimanches suivants étaient les jours du chant du mai, exécuté soit par des fillettes se rendant individuellement de maison en maison, soit par des enfants parcourant les rues en cortège. Malheureusement cette gracieuse coutume, à part quelques rares vestiges subsistant dans le Tessin et la partie romane des Grisons, a disparu chez nous bien qu'il nous ait été transmis un stock assez considérable de chansons de mai allemandes, françaises et italiennes. Renseignements précis sur ce qui subsiste encore, vivement désirés.

Dans le canton de Genève, il est vrai, se sont perpétuées deux antiques coutumes de mai, en partie dans leur pureté originelle: le fait de promener la „Reine de Mai“ ou „Epouse“ à laquelle est parfois associé un démon, le „Feuillu“. Ce dernier cas se présente à Bernex, Cartigny, Bardonnex, Plan des Ouates alors que Dardagny et Onex connaissent uniquement le „Feuillu“. A Denges (Vaud) existent un roi et une reine. La jeunesse scolaire de Selva (Grisons) organise une sortie de mai avec arbre de mai. La coutume de dresser un arbre de mai en hommage est encore très répandue. Dans la contrée de Sargans règne la coutume d'ériger un „Maie-Ma“ au faite de la maison d'une jeune fille ayant encouru le blâme. A Ragaz (St-G.) on porte en triomphe une haute pyramide de feuillage le „Maibär“, ours de mai qu'escorte un cortège bruyant, quêtant de porte en porte.

Sur l'*Ascension* et les jours environnants tombe généralement les *tournées de bans*, qui se sont maintenues dans plusieurs communes de Bâle-Campagne (en premier lieu à Liestal). Particulièrement impressionnante est la chevauchée de Bëromünster (Lucerne); une pratique semblable existe à Sempach (Lucerne).

Pentecôte voit comme vieille coutume déambuler un „Feuillu“, Laubdämon appelé dans le Fricktal (Argovie) „Pfeistlümmele“; à Birseck (Bâle camp.) „Pfungstblütter“ (actuellement tombé en désuétude).

La *Fête-Dieu* (deuxième jeudi après Pentecôte) est caractérisée par des processions religieuses; particulièrement pompeuses et intéressantes pour le folklore dans les cantons du Valais (p. ex. Savièse, Lötschental), de Fribourg (Guin, Estavayer-le-Lac) et dans les chefs-lieux d'Appenzell, de Stans et de Zoug.

Dimanche après la Fête-Dieu „Blutablass“ à Willisau, grande procession, „Hexenablass“ à Ettiswil (Lucerne), „Zwetschenablass“ à Wartensee (Lucerne).

La *Saint Jean* (24 juin) n'offre guère de manifestations populaires mouvementées. Dans la Suisse occidentale: Canton de Berne (Jura et Seeland), Neuchâtel, Fribourg, Vaud, Valais (partie française), Genève, les feux de hauteurs jouiraient toujours d'une certaine vogue. Enumération des communes et description exacte désirées.

9 juillet: Fête commémorative de la bataille de Sempach (voir ci-dessus p. 85).

A la *Saint Jacques* (25 juillet) et à la Mi-Eté se tiennent parfois des fêtes de pâtres (voir cette rubrique). La „Mi-Eté“ de l'alpe vaudoise de Taveyannaz s'est acquise une certaine notoriété. Le „Jakobi-Sonntag“ dans le Toggenbourg et l'Oberland saint-gallois est un jour de fête avec culte solennel suivi de danse et d'autres réjouissances.

Le *1^{er} août* est notre Fête nationale et comporte feux de hauteurs, sonnerie de cloches, cortège de lampions, etc.

Assomption (15 août); dans les contrées catholiques processions religieuses.

Concernant le „Bachfischet“ d'Aarau, fin août à début de septembre voir ci-dessus p. 83.

Le *12 septembre* a lieu à Môtier-Travers, Boveresse et Buttes (Neuchâtel) la „fête des fontaines“ au cours de laquelle les enfants quêtent des dons; le soir les fontaines sont enguirlandées et dans leurs bassins on fait flotter des luminaires allumés (voir ci-dessus p. 90).

L'automne amène nombre de kermesses parmi lesquelles celles de pâtres (voir ci-dessus p. 85) méritent spécialement de retenir l'attention.

Jeux populaires.

Il en a été ci-dessus fait mainte fois mention. Particulièrement importants sont les jeux nettement populaires tels que le „Hornuss“, le *Fahnenschwingen* ou *jongler du drapeau*, la *recherche des œufs* (voir ci-dessus), le rouler de boules („Kugeltrölen“), les *boules* (Boccia de la Suisse it.), *les jeux de balles* comme l'„a Mazzas“ (voir ci-dessus), le Tsarat à Nendaz (Valais) entre autres. Bien entendu les *jeux caractéristiques d'enfants*.

La chanson populaire.

La „Société suisse des Traditions populaires“ s’occupe déjà depuis des décades de les réunir, de les collectionner et de les cataloguer. La plus richement représentée est la Suisse allemande avec environ 25,000 numéros; la collection de la Suisse française entreprise par A. ROSSAT se poursuit, celle de la Suisse rhétoromane a été commencée, celle de la Suisse italienne envisagée.

Textes et mélodies doivent être notés avec la plus scrupuleuse exactitude telles qu’on les entend. Il ne doit pas y être apporté la plus légère correction, même de celles qu’il paraîtrait le plus indiqué de faire. Les propositions de modification devront être formulées en note.

Musique populaire.

A relever en toutes ses manifestations: en tant que musique de danse populaire (avec description de vieilles danses), marches de fifres et de tambours, musique produite par des instruments populaires (cor des alpes, cors primitifs, tympanon, entre autres), Jodel, youdsées, bénédiction de l’alpe entre autres, appels musicaux (cris pour attirer, éloigner, exciter, arrêter les animaux, etc.).

Maison rurale et étude des agglomérations villageoises.

Il sera publié sur ces sujets des questionnaires spéciaux.

NB. Sur demande, il sera adressé gratuitement aux personnes que cela pourrait intéresser un questionnaire détaillé, allemand ou français, au choix.

S’adresser à la

Société suisse des Traditions populaires
Rheinsprung 24, Bâle,